

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal réuni, en séance publique, en Mairie **le vendredi 15 octobre 2021**, à 19 Heures 00,

PRESENTS : M. ANDRODIAS Jérôme Mme BERNARD Françoise, M. DUZELIER Cédric, M. ESCARPA Ludovic M. JAFFEUX Nicolas Mme LAFERRERE Céline, Mme MONIER Isabelle, M. PLASSE Yves Mme RIVIERE Céline

ABSENTS (EXCUSES) : Mme BLANCHONNET Christelle, Mme ROUX Olivia

SECRETARE DE SEANCE : M. ESCARPA Ludovic

a pris les décisions suivantes :

1) Approbation du dernier compte rendu

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu de la réunion du 23 juillet 2021.

2) Fixation des ratios d'avancement de grade pour le personnel communal

Dans le cadre du projet de Lignes Directrices de Gestion de la commune de VASSEL, le Conseil Municipal, à l'unanimité, souhaite redéfinir les ratios d'avancement de grade et propose, à l'unanimité, fixer ce ratio à 100 %. Cette proposition sera soumise à l'avis du comité technique.

3) Recensement de la population 2022

Suite à l'appel à candidature au poste d'agent recenseur, une seule personne a répondu, Monsieur Alexis PIREYRE. Il sera reçu en mairie mardi prochain par Madame MONIER, coordonnateur communal. Concernant sa rémunération, la commune a pour projet de verser la totalité de la dotation attribuée par l'INSEE. A ce jour, le montant n'est pas connu. Il restera à la charge de la commune le montant des charges salariales et patronales. Ce point sera précisé lors du prochain conseil municipal.

4) Emplacement pour un container de récupération de vêtements et composteur collectif

L'association Emmaüs propose d'installer un container sur le territoire de la commune. L'emplacement serait à définir. Pour éviter le problème du vandalisme de ce bac, Monsieur PLASSE propose de l'installer dans la cour de la grange ou dans le local des pompiers. Avant de prendre une décision, l'Assemblée souhaite avoir plus de précisions sur le fonctionnement de ce service.

Monsieur ESCARPA fait part à l'Assemblée de la possibilité offerte à la commune d'installer un composteur collectif par le biais du SBA. Les administrés peuvent y déposer des sacs de 10 litres de déchets de cuisine, au tarif de 4 centimes. Ce composteur serait à installer de préférence dans le bourg, pour les habitants ne disposant pas de jardin. La demande est à adresser par courrier au SBA.

5) Questions diverses

Travaux rénovation de l'Eglise : Madame le Maire souhaite remercier les personnes qui ont participé au débarrassage et ré aménagement de l'église après les premiers travaux à l'intérieur. Le montant déjà réglé à l'entreprise PAQUET s'élève à 28 478,21 € HT. Un premier acompte de 11 865,92 € a été versé par la Région, au titre du Bonus Relance. La deuxième tranche des travaux est reportée au printemps 2022.

Réunion pour le problème des écoulements d'eau : Une première réunion a eu lieu au rond-point le lundi 11 octobre 2021, réunissant des élus de VASSEL, le maire de VERTAIZON, les services de la SEMERAP, du Conseil Départemental et le conseiller départemental Jacky Grand, afin d'envisager les possibilités pour stopper les écoulements d'eaux pluviales, qui viennent de Vertaizon et descendent dans le village après de fortes pluies. Plusieurs solutions sont évoquées : plantation de haies, de micros bassins en amont, de fossés,... Dans l'immédiat, le Conseil Départemental va curer les fossés et déboucher sous le rond-point. De son côté, la commune envisage la réalisation d'un projet de travaux d'eaux pluviales et voirie Chemin des Rivailles. Une rencontre est programmée avec les services de l'ADIT le 26 octobre prochain à 15 h 30 pour discuter de ce projet et revoir le devis proposé. Une demande de subvention DETR au taux de 30 % sera adressée aux services de l'Etat.

Cession parcelle section A n°362 : La commune n'a pas eu de retour concernant la proposition de cession de la parcelle au nord de l'église, faite au propriétaire mitoyen. M. Androdias se propose de le relancer.

Installation d'un défibrillateur : La commune est dans l'attente de l'attribution définitive de la subvention FIC de 750 € pour l'installation de ce matériel. Dès réception de l'arrêté, la commande sera passée auprès de la société SICARD Sécurité Incendie, qui s'occupe actuellement de l'entretien des extincteurs et qui a fait une proposition intéressante avec un contrat d'entretien. La réflexion s'engage sur le lieu d'installation du matériel dans un point visible et accessible à tous : vers la salle polyvalente, vers la bibliothèque. Un panneau de signalisation sera installé.

Bois de Fiole : Les travaux de coupe par la société COFORET ont commencé en début de semaine. Une visite sur site avec les élus et le personnel sera organisée.

Nom de la salle des fêtes : Monsieur PLASSE fait part de l'accord de sa famille pour nommer la salle des fêtes « Maurice PLASSE », ancien maire et porteur de cette réalisation.

Cérémonie du 11 novembre : La cérémonie sera organisée avec un pot à l'extérieur, si la météo le permet, car le pass sanitaire est obligatoire si c'est organisé dans la salle. Une invitation sera adressée aux enseignantes et aux élèves.

Repas des Aînés 2022 : La date est fixée au samedi 22 janvier. Le traiteur DENEUVILLE sera sollicité, ainsi qu'une animation musicale comme le duo Iza Musica, qui avait

bien plu. Une proposition pour des colis sera demandée à l'entreprise Prulières à Vertaizon. Madame MONIER demande si des vœux à la population seront organisés cette année. Madame le Maire propose que les habitants soient invités pour partager le dessert avec les aînés à partir de 16 heures pour présenter ses vœux, afin de profiter de l'animation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 45.

Fait à VASSEL, le 22 octobre 2021.

Le Maire,

F. BERNARD